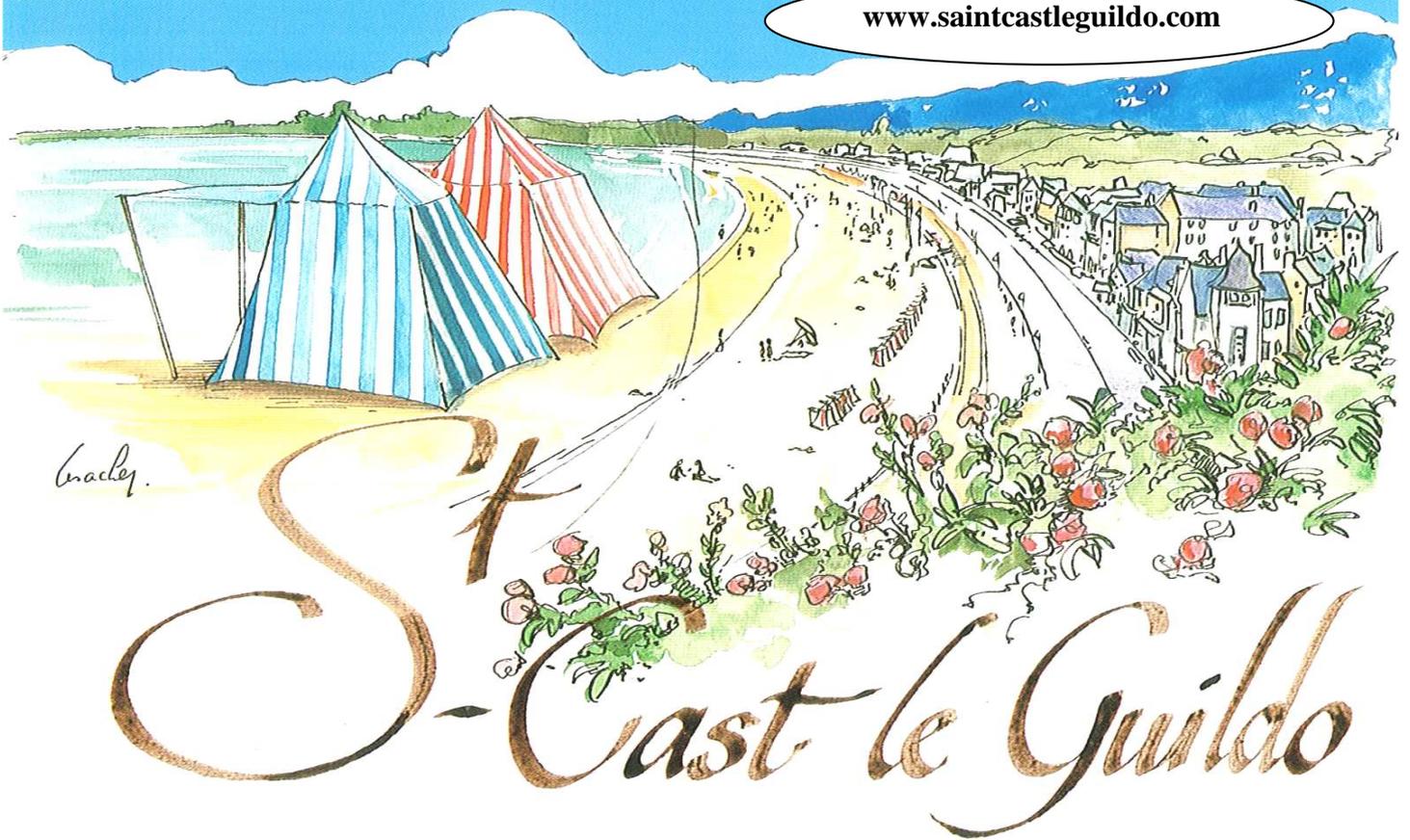


Journal Municipal

Mensuel : Septembre 2008 - n° 4

Responsable de la Publication Jean FERNANDEZ

www.saintcastleguildo.com



SOMMAIRE

- P.2 Conseil Municipal du 27 juin 2008
- P.4 Travaux en cours
- P.7 Dénomination des endroits de notre côte
- P.9 Permis de construire / Etat-civil
- P.11 Office du Tourisme
- P.12 Du côté des Associations
- P.16 Bloc notes / Infos
- P.20 Le dossier du mois
- P.23 Tribune libre
- P.24 Bataille de St Cast

INTERVENANT

Municipalité

Jean-François GIRARD – Yves HERVE
Armelle KERROMES - Gérard VILT

Administratif

Florence QUEMA – Michèle PIERRE
Véronique SOUVAY

Intervenants

Emilie GAUTREAU - Julie LEVIS
Jean-Pierre VALES - Pascal HAMON

Dépôt légal imprimerie – 1^{er} trimestre 2005

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

L'élection a eu lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Trois listes de candidats ont été présentées :

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Mandats de délégués	Mandats de suppléants
Vivre et réussir à Saint-Cast le Guildo »	13	9	3
Engagés, dynamiques, solidaires pour Saint-Cast le Guildo »	6	4	1
Ensemble agissons pour demain »	4	2	1

Ont été proclamés élus :

	Délégués	Suppléants
Liste « Vivre et réussir à Saint-Cast le Guildo »	<i>M Jean FERNANDEZ Mme Armelle KERROMES M Jean-François GIRARD Mme Marie-Madeleine MICHEL M Gérard VILT M Francis HEBANT Mme Danielle GUEHENNEUC Mme Bernadette CADOR M Patrick SCARDIN</i>	<i>Mme Michèle LE GUEN Mme Annie LE BLANC M Johann PRODHOMME</i>
« Engagés, dynamiques, solidaires pour Saint-Cast le Guildo »	<i>M Ange MONTFORT M Jean-Luc DUSFOUR M René LORRE Mme Josiane ALLORY</i>	<i>Mme Micheline BRIAND</i>
« Ensemble agissons pour demain »	<i>M Daniel ROYAN Mme Catherine FOUCAULT COULIBALY</i>	<i>Mme Sabine ROUAULT</i>



ACCES AU FUTUR CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS – RD 13

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les deux phases préconisées par le Conseil Général concernant l'accès au futur Centre d'Incendie et de Secours sur la RD 13 :

- 1^o) Solution provisoire (voie d'accès) sans acquisition de terrain
- Voirie 60.000 € HT
 - Signalisation lumineuse 20.000 € HT (financement SDIS et CG22)

Il rappelle que la répartition du coût des travaux effectués par le SDIS était de 31,19 %. Sur cette base, la participation de la Commune de Saint-Cast le Guildo pour cette voirie provisoire serait de 18.714 €.

L'acquisition des terrains reste en suspend, elle est estimée à environ 12.000 €.

Sur ce point, la Commune de Matignon demande une répartition à la proportionnelle. Le Conseil Municipal en délibérera ultérieurement.

- 2^o) - Solution pérenne
- Réalisation du giratoire 300.000 € HT
 - Aménagement voie 1 140.000 € HT
 - Aménagement voie 2 140.000 € HT
- TOTAL 580.000 € HT

La répartition du coût de ces travaux sera effectuée suivant le mode de calcul retenu par le S.D.I.S. pour les travaux.

Sur la base de 31,19 %, la participation de la Commune à l'aménagement de ce giratoire serait de 180.902 €.

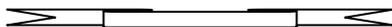
La somme restante sera répartie entre les Communes de Fréhel, Plévenon, Matignon, Pléboulle, Ruca, Saint-Potan.

Il demande au Conseil Municipal de retenir dans un premier temps la solution d'accès provisoire pour une participation de la Commune de 18.714 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote a main levée, par 24 voix Pour et 2 abstentions
• **EMET un avis favorable à la réalisation de cette voirie provisoire pour un montant à la charge de la Commune de 18.714 €.**

Concernant la solution pérenne, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal un accord de principe pour la réalisation de ce giratoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote a main levée, par 25 voix Pour et 1 abstention
• **DONNE un accord de principe aux études d'aménagement d'un giratoire pour desservir le futur Centre d'Incendie et de Secours sur la RD 13**



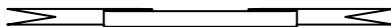
RACHAT D'UN TERRAIN NON CONSTRUIT A LA RESIDENCE DU GRAND DOMAINE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un propriétaire de lot de la résidence du Grand Domaine ne pouvant respecter le contenu des conditions particulières imposées aux attributaires de lot (chapitre 3 de l'acte de vente qui stipule en son article 7 que l'acquéreur est tenu de construire dans le délai de 4 ans à compter de la signature de son contrat d'acquisition), accepte de rétrocéder à la commune la parcelle de terrain lui appartenant d'une superficie de 673 m² au prix d'acquisition soit 20.006,65 €.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à racheter au propriétaire défaillant ce lot.

Il précise que ce terrain sera destiné à la construction de logements sociaux, à condition que la configuration du terrain le permette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote a main levée, à l'unanimité
• **AUTORISE Monsieur le Maire à demander au propriétaire concerné la rétrocession de son terrain au profit de la Collectivité au prix d'acquisition, soit 20.006,65 €**
• **CONFIE la rédaction de l'acte notarié à l'Etude de Maître TROTEL, Notaire à Fréhel**
• **PRECISE que les frais notariés seront supportés par la Collectivité**



CREATION D'UN POSTE SAISONNIER POUR LA GESTION DE LA CALE DES PECHEURS AU PORT DU 01/07 AU 31/08/08 – BUDGET PORT

Dans l'hypothèse où une gestion humaine de la cale des pêcheurs au Port s'avérerait nécessaire durant la saison estivale, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de créer un poste d'auxiliaire de service saisonnier pour la période du 1^{er} Juillet au 31 août 2008.

Cet agent sera rémunéré sur la base des indices suivants :

- Indice brut : 245
- Indice majoré : 288

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote a main levée, à l'unanimité
- **EMET un avis favorable à la création de ce poste.**

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE PORT

Suite à l'exposé de Madame MICHEL, Adjointe en charge des Finances,

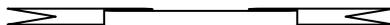
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote a main levée, à l'unanimité

- DECIDE de modifier les crédits suivants du Budget PORT pour l'année 2008 :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

<u>Article 61558</u>	Entretien autres biens mobiliers	- 4 345 €
<u>Article 6332</u>	Cotisation FNAL	+ 13 €
<u>Article 6336</u>	Cotisation CDG CNFPT	+ 72 €
<u>Article 6338</u>	Autres impôts et taxes	+ 10 €
<u>Article 64131</u>	Personnel non titulaire	+ 3050 €
<u>Article 6451</u>	Cotisation URSSAF	+ 900 €
<u>Article 6453</u>	Cotisations caisse retraite	+ 102 €
<u>Article 6454</u>	Cotisations ASSEDIC	+ 198 €



AUTORISATION PERMANENTE DE POURSUITE

Madame MICHEL, Adjointe en charge des Finances, demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Receveur Municipal de Matignon à poursuivre le recouvrement contentieux des titres de recettes émis par tout moyen prévu par la loi.

Cette autorisation est valable jusqu'à sa révocation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote a main levée, à l'unanimité

• AUTORISE le Receveur Municipal de Matignon à poursuivre le recouvrement contentieux des titres de recettes émis par tout moyen prévu par la loi.

Cette autorisation est valable jusqu'à sa révocation



QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT L'AVANCEMENT DES ETUDES ET TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

- **Station d'épuration du Guildo** : le projet est avancé au stade des études préliminaires ; il a fait l'objet d'une présentation en réunion publique au Guildo début juillet. Les documents d'avant projet sommaire puis définitif sont attendus au cours de l'année 2009, ils devront apporter les précisions complémentaires sur les ouvrages à réaliser, ainsi que sur le tracé des réseaux d'assainissement au titre de l'opération. Ce projet prévoit le traitement commun des boues des stations de Notre Dame du Guildo et de Saint Cast, sur le site du Sémaphore. Le démarrage des travaux est prévu au 2^{ème} semestre 2009.
- **Eglise de Notre Dame du Guildo** : les études sont avancées au stade de l'avant projet définitif. Le document de consultation des entreprises sera finalisé au cours du 4^{ème} trimestre 2008 afin de permettre un démarrage des travaux dès 2009. La rénovation de l'église porte en priorité sur la reprise en totalité de la charpente et de la couverture, compte-tenu de l'état de dégradation avancé des bois.
- **Liaison piétonne** : les travaux de la liaison sont terminés, il reste à réaliser un muret de protection au droit des soubassements en encorbellement de l'hôtel des Rochers, ainsi que le raccordement de l'émissaire d'évacuation des eaux pluviales passant sous la liaison. Ces travaux seront réalisés au cours du 4^{ème} trimestre 2008.
- **Viviers collectifs** : le projet est finalisé et va être mis en consultation auprès des entreprises. Les travaux devraient se dérouler au cours de l'année 2009. L'ouvrage sera implanté à l'extrémité Nord du terre plein de Cannevez.
- **Aire de carénage** : le projet fait l'objet d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les études de conception se poursuivront au cours de l'année 2009 avec la nécessité de mener une étude d'impact du projet vis-à-vis de l'environnement et de la loi sur l'eau. La réalisation du projet ne pourra intervenir qu'après tassement du terre plein de Cannevez, c'est-à-dire à partir de 2010.
- **Assainissement pluvial** : concerne la rue Jacques Cartier, la rue des Ajoncs d'Or et le domaine de la Vieuxville ; travaux à partir du 1^{er} trimestre 2009 ;
- **Assainissement eaux usées (27^{ème} tranche)** : concerne les rues du Tertre Rimbourg et des Goémoniers, l'allée du Tertre Cotieu, l'allée des Cytises, l'allée du Beau Site, la rue du Tertre es Pies, la rue de la Pissotte, la zone portuaire (station de relèvement et futurs pontons) travaux à partir du 4^{ème} trimestre 2008.
- **Alimentation en eau (23^{ème} tranche)** : renforcement et extension de réseaux : concerne les rues du Chemin Blanc, de la Fontaine, du Mitan, le chemin des Corbières, travaux à partir du 4^{ème} trimestre.
- **Travaux de voies et réseaux** : concerne la rue des Marégasses, le parking d'Ar Vro, la Haute Rue, la cité de la rue Perroquin, place du Général de Gaulle, rue des tennis, rue de la ville Orien (portion entre le boulevard de Penthièvre et la place de la libération), élargissement du carrefour rue de la Croix Bienvenue, avec le boulevard de Penthièvre, travaux à partir du 4^{ème} trimestre 2008.
- **Travaux de voiries réalisés par la Communauté de Communes** : concerne la 2^{ème} partie du Boulevard de la Mer, la rue Gouyet, la rue Pierre Loti, la rue Roger Vercel, la rue des Marégasses et la rue Sainte Brigitte, réfection parking piscine et rue des Burons, début des travaux à partir du 4^{ème} trimestre.
- **Travaux d'éclairage public** : boulevard de la Vieuxville entre camping et rond point de la Garde, début des travaux au 4^{ème} trimestre.

Gérard VILT

MIEUX INFORMER

Dans un souci de compléter la panoplie des outils d'information, un panneau lumineux vient d'être installé au début de la rue de l'Aiguillon.

Ce panneau, comme en existe dans presque toutes les villes, a pour ambition de donner quelques informations essentielles sur la vie de la Commune et de rappeler les principales manifestations qui l'animent.

La ville et l'Office du Tourisme en assumeront ensemble le fonctionnement, dans le même esprit que le site Internet.

Le système est assez simple. Depuis un micro-ordinateur équipé d'un logiciel spécifique, l'opérateur, rédige son information, qui, une fois validée, est adressée par radio au panneau lumineux.

Au fil des semaines, nous allons apprendre à bien maîtriser toutes les fonctionnalités de cet équipement, afin de bien répondre à l'objectif recherché : mieux informer nos concitoyens de l'évènement du moment.



Jean-François GIRARD

Inauguration de la liaison piétonne



SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2008

16 h défilé avec danse dans les rues
17 h 30 – Réception officielle
Mot du Maire / Lâché de ballons par les enfants

Sur le site
Danses bretonnes
Démonstrations SNSM

20 h 30 Bal populaire
à la tombée de la nuit promenade des enfants, avec lampions,
sur la promenade
Feu d'artifice



DENOMINATION DES ENDROITS DE NOTRE COTE

Suite à l'article du journal municipal du mois de janvier concernant la toponymie des pointes, des anses, des criques... sur la partie nord de la côte de Saint Cast le Guildo, j'ai reçu deux réponses ; aucune de la partie sud (Pointe de la Garde / le Guildo).

Monsieur Jean Pierre PIRIOU, qui a beaucoup navigué avec son Père des deux côtés de la pointe de St Cast, a répertorié tous les endroits... sauf un : la pointe à Maraô appellation précisée par Monsieur PERZO. Lui tient ce nom de son Grand Père et d'un conte de Paul SEBILLOT qui confirme les dires de son aïeul.

Sur la carte **ci-jointe**, les numéros correspondent à la légende suivante :

1. La Jabotière : autrefois écoulement des égouts de l'Isle, on y pêchait à marée haute, non pas des jabots, mes des « p'tits prêt's ». C'étaient des éperlans excellents en friture.
2. Le Port Jacquet : premier port de St Cast. Il y avait un quai au pied de l'escalier et une cale au bout de la petite pointe au NE dont on voyait encore les fondations il y a peu. Au dessus du port Jacquet, sur une placette avec un beau point de vue vers le large, existait un baromètre (d'où le nom parfois employé pour le port Jacquet : « l'anse du baromètre »). Celui-ci était dans la niche d'un pilier maçonné au centre de l'endroit.
3. La cale des Valets : dont le bout était posé sur la Petite Feuillade (détruite dans les années 60/70. Une prolongation de la cale servait au débarquement des touristes de la navette St Malo / St Cast.
4. L'Anse à la Vache : elle tient son nom d'une vache qui serait tombée de la falaise. Elle a été recouverte par le terre-plein de Canevez. Vers le nord elle se terminait par l'abri du canot de sauvetage et ses rampes équipées de rails par lesquels montait et descendait le bateau des HSB (Hospitaliers Sauveteurs Bretons).
5. Les Couillons de Canevez, proche du gros rocher éponyme. Les couillons sont toujours des récifs dangereux : Couillons de la porte à St Malo, Couillons des Islets, Banc des Couillons à Tahiti... Il y en a même sur le lac de Neuchâtel en Suisse... (On peut donc dire qu'il y a de nombreux couillons tout au long des côtes...).
6. La Porte : passage dans la pointe de l'Isle entre la tombée de la pointe et la grosse protubérance de rocher. Il y a un alignement pour la prendre à marée haute. Mais renseignez vous avant de la franchir.
7. Pointe de St Cast ou Pointe de l'Isle ou encore Pointe du Sémaphore.
8. Anse de Chélin : grande anse tapissée de roches, c'est un grand site de pêche à pieds..
9. Les Petites Falaises : siège de notre station d'épuration !
10. Base des paniers entre le Loup et la Pointe de la Mare.
11. « Gros Rocher », partie extrême de la Pointe de la Mare.
12. les Islets. D'est en ouest.
 - i. Les Couillons des Islets
 - ii. Le Gros Islet
 - iii. Les Petits Islets
13. Falaise de la Corbière : située là où il y a une maison construite sur un blockhaus.
14. Falaise « sous les landes ». Au pied, il y a la Grotte aux fées. Paul SEBILLOT y situe une légende rapportée par Toussainte QUEMAT en 1881 (Contes des lande et des grèves – Editions « Terre de brume »).
15. Pointe de la Has, au bout des plages de la Pissote.
16. Rocher de la Congrière.
17. Plage du Mousselet lieu d'embarquement ou de débarquement de clandestins du Réseau Var.
18. les Roches Mauvaises, en face la descente de la plage de la Fresnaye.
19. Pointe du Tertre aux Pies.
20. Rocher Brise Bars, juste en dessous du Tertre aux Pies.
21. Falaise sous l'Oiseau Bleu ou Sous Chez Mahé.
22. Roche à Goyon ou Roche à Glô ou à Glaude : là où il y a (avait) des lançons « quand qu'y a du vent ».
23. Pointe du Grouin.
24. Pointe à Maraô ou Maraoud : à la Baillie, selon Paul SEBILLOT, sur cette pointe « labourait le bonhomme MARAUD... ».
25. Nous passons l'embouchure du Kermiton au Port St Jean et, donc, nous sommes à Matignon.
26. Moulin de Roche Noire.
27. Rochers des Ecluses.

Merci à Monsieur J.P. PIRIOU et à Monsieur PERZO.
Pascal HAMON

Carte M. Hamon

PERMIS DE CONSTRUIRE

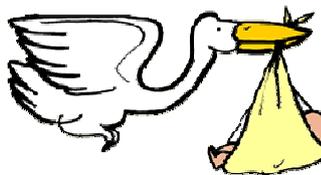
- **P.C.07M1068 modificatif** déposé par M. CADOR Christophe, pour diminution de la SHON
- **P.C.08C0046** déposé par M. DIETRICH Claude, 9, rue du Télégraphe, pour la construction d'un garage
- **P.C.08C0050** déposée par M. OUDOT Jean, 9, rue des Callots, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.08C0053** déposé par M. et Mme FROMENT Claude, 39, boulevard Duponchel, pour la rénovation d'un immeuble et transformation d'un commerce en appartement
- **P.C.08C0055** déposé par M. TROTEL Jacques, les Aubénières, pour l'extension d'une stabulation
- **P.C.08C0057** déposé par M. et Mme PENHELEUX Alain, allée du Chaland, pour la construction d'une maison individuelle et d'une piscine
- **P.C.08C0058** déposé par M. BATAILLON Rémy, rue de la Couverclaire, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0060** déposé par M. et Mme MACE René, rue du Chêne Vert, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0061** déposé par M. GUILBERT Bertrand, 43, boulevard de la Mer, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.08C0062** déposé par Mme CHAMOND Colette, 14, rue de la Bataille, pour la création d'une terrasse et la pose d'une porte-fenêtre
- **P.C.08C0063** déposé par M. et Mme DANIEL Jacques, 5, rue des Rompais, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.08C0065** déposé par M. METTEZ, 35, rue de la Cour, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0066** déposé par la Commune de Saint-Cast le Guildo, le port de Saint-Cast, pour la création de viviers collectifs
- **P.C.08C0067** déposé par la SCEA BATARD Françoise, zone conchylicole, pour l'extension d'un bâtiment existant
- **P.C.08C0068** déposé par M. PIETRZYK, 28 rue de la Fosserolle, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0070** déposé par M. CORCKET, 22 bis rue Gouyet, pour la construction d'une véranda
- **P.C.08C0072** déposé par M. CAPELLE Daniel, 6, rue d'Armor, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.08C0098** déposé par M. JACMIN, 19, rue du Moulin Bily, pour transformation d'un garage en pièce habitable et grenier
- **P.C.08C0102** déposé par M. MONTFORT Patrick, allée des Landes, pour la construction d'une piscine
- **D.P.06M1059 modificatif** déposé par M. MONTFORT René, 3, rue de la Fosserolle, pour modification des accès aux terrains C et D
- **D.P.08C0024** déposée par la SARL Ma Petite Entreprise, le P'tit Mousse, la Capitainerie, pour la fermeture d'une terrasse
- **D.P.08C0076** déposée par M. et Mme PAVY Christophe, rue du Moulin Bily, pour la construction d'une buanderie avec auvent
- **D.P.08C0079** déposée par M. DERANCY Alain, 8, boulevard de Penthièvre, pour une clôture
- **D.P.08C0081** déposée par M. METTEZ Gérard, 35, rue de la Cour, pour le remplacement de 2 velux
- **D.P.08C0082** déposée par Mme ABOUJJA Anne-Marie, 49, boulevard de la Côte d'Emeraude pour la création de 2 lots
- **D.P.08C0083** déposée par M. SOULIEZ Gilles, 7, boulevard Alfred Marinier, pour le déplacement d'un portail
- **D.P.08C0084** déposée par M. BONNAIN Jean, rue de la Croix Chauvel, pour l'agrandissement de 4 fenêtres sur toit
- **D.P.08C0085** déposée par M. HAMON Henri, rue de la Ville Pichet, pour la création d'un lot
- **D.P.08C0086** déposée par M. et Mme LEROLLE Nicolas, rue Roger Roullier, pour des travaux de rénovation et création et modification d'ouvertures
- **D.P.08C0087** déposée par Mme TROTEL Rolande, rue de la Couverclaire, pour la création d'1 lot
- **D.P.08C0088** déposée par M. MICHEL Alfred, rue des Has, pour division foncière
- **D.P.08C0089** déposée par la SARL Breiz Habitat, rue de la Bassière, pour la création de 3 lots
- **D.P.08C0090** déposé par M. CHOQUE Rémi, rue du Hameau, pour la construction d'un garage
- **D.P.08C0091** déposée par M. et Mme LEGUEN Michel, 8, rue de la Cour, pour la pose de panneaux solaires
- **D.P.08C0092** déposée par M. COHAS Joseph, 1, rue de la Rochevin, pour une clôture
- **D.P.08C0095** déposée par l'indivision BAGOT, allée des Tourmottes, pour la création d'une fenêtre
- **D.P.08C0097** déposé par M. LE GUEN, 8 Rue de la Cour, pour la pose de 2 chassis de toit



ETAT-CIVIL

LORSQUE L'ENFANT PARAIT

Le 2 juillet : Mathéo ROUSSEL, 15 rue des Bignons
Le 17 juillet : Evan MATRINE – 46 rue Chateaubriand
Le 17 août : Pierre HUCHON – 26 rue du Port



POUR LE MEILLEUR BIEN SUR



Le 8 août : LAMBERT Fabienne et FAVREL Serge – rue de la Grohendais
Le 22 août : Antonin MOUTOUSSAMY et Delphine CHANDEZE – 2 rue de la Corniche Est

ILS NOUS ONT QUITTE

Le 3 juillet : Joëlle COUDERT épouse BOLLAERT – 65 ans – 11 rue de la Bouvette
Le 8 juillet : Jeanne HAMON veuve FERTRAY – 90 ans – Foyer Logement 63 Bd de la Côte d'Emeraude
Le 8 juillet : Jacques MORLE – 81 ans – 23 rue de la Colonne
Le 14 juillet : Michel GAULTIER – 56 ans – 12 rue Pierre Loti
Le 15 juillet : Yvon CORVEST – 61 ans – 23 rue des Rompais
Le 24 juillet : Emmanuel BRIAND – 40 ans – 22 rue du sémaphore
Le 8 août : Pierre RIOU – 78 ans – 13 Bd Duponchel
Le 11 août : Odette LABBE épouse BOSSE – 81 ans – 11 rue du Duc d'Aiguillon



NOUVEAU

AVIS AUX PLAISANCIERS

Le stationnement des dériveurs sera interdit sur la dune de la grande plage du 7 septembre 2008 au 15 juin 2009.

Passé le 7 septembre, ils seront considérés comme abandonnés et retirés de la plage.

AVIS AUX PLAISANCIERS

PORT DE SAINT-CAST

Pour la reprise du chantier, les râteliers à annexes seront déplacés le 15 septembre 2008 pour être remis à côté du Centre Nautique.

Merci de retirer les annexes pour faciliter le travail des employés communaux.

Au moment du bouclage de ce journal, il est encore trop tôt pour établir un bilan de saison. Nous vous donnons donc rendez-vous pour l'édition d'octobre pour découvrir la tendance de la saison 2008.

COMPORTEMENTS TOURISTIQUES : LA NOUVELLE DONNE

« La saison estivale n'est plus ce qu'elle était ». Cette phrase, nombreux sont les acteurs touristiques qui la prononcent. Comment expliquer cette évolution ? Quelques tendances permettent de comprendre les nouveaux comportements des touristes.

I – LA BAISSÉ RÉGULIÈRE DU TAUX DE DÉPART EN VOYAGE

Depuis quelques années, le taux de départ pour les séjours de plus de 4 nuits (63,6% en 2007 contre 63,9% en 2006). À l'inverse, les départs en courts séjours (moins de 4 nuits) sont à la hausse. D'ailleurs, les courts séjours constituent plus de la moitié des séjours personnels. La durée moyenne des séjours est également en baisse : elle n'était plus que de 5,2 nuits en moyenne contre 5,6 nuits en 2003.

La tendance est donc toujours à une diminution de la durée des séjours et à une augmentation du nombre de courts séjours. Ceci s'explique en partie par les 35 heures, dont les RTT ont favorisé la multiplication des courts séjours « actifs ».

Les séjours balnéaires, habituellement longs, ont souffert de la météo défavorable de 2007. Les touristes se sont davantage tournés vers les villes, pour effectuer ce qu'on appelle des « city breaks ». De plus, la tendance est à la recherche d'authenticité (patrimoine, paysages et loisirs), plutôt que de « bronzage idiot ».

Les français « boudent » de plus en plus l'hébergement marchand, en faveur des maisons de famille ou d'amis. Par exemple, le taux d'hébergement en location meublée est passé de 5,8% en 2006 à 5,2% en 2007.

Nous ne nous étendons pas ici sur les problèmes de pouvoir d'achat qui se font plus présents de puis 2007, le sujet ayant été largement traité par les media.

II – MODIFICATION DES COMPORTEMENTS D'ACHAT

a) Une recherche constante du meilleur rapport qualité-prix

Les consommateurs sont de mieux en mieux informés. Ils n'hésitent pas à comparer les offres, et même à négocier les prix (hébergement notamment). C'est pourquoi les offres « discount » de dernière minute dans les hébergements haut de gamme sont très recherchées.

b) L'importance d'Internet dans la recherche d'information et dans les réservations

Selon une étude en ligne d'OPINION WAY pour « VoyagerMoinsCher.com », 58% des internautes interrogés ont visité un site de voyage marchand pour préparer leurs vacances. 1/3 des répondants ont utilisé un site web non marchand mais donnant des conseils (Les offices de tourisme français interviennent pour plus de 3 millions de réservations touristiques en France). 16% des internautes interrogés ont réservé une chambre d'hôtel ou une location saisonnière avec Internet. Un internaute averti et pressé réservera plus facilement un hébergement pour lequel le paiement en ligne est possible (démarches simplifiées, sans intermédiaire physique, rapidité de conclusion du contrat) D'où l'importance pour les professionnels de figurer sur un maximum de sites web proposant la vente en ligne, pour accroître ses chances d'être vus (centrales de réservation par exemple).

Source : Direction du Tourisme : Tourisme infos stats n°2008

DU COTE DES ASSOCIATIONS

Entrée Gratuite

FORUM DES ASSOCIATIONS



Dimanche 28 septembre
de 10 h à 18 h
à la salle d'Armor



VENÉZ
NOMBREUX



L'ECOLE DE MUSIQUE reprend ses activités à partir du **15 Septembre** prochain.

Différentes disciplines figurent au programme :

- Solfège
- Saxo
- Clarinette
- Violon
- Trompette
- Flûte
- Trombone



Tous ces cours sont proposés aux enfants, adolescents et adultes. Les bulletins d'inscription sont à votre disposition à l'accueil des deux mairies. Une **rencontre avec les professeurs** est également prévue le **13 Septembre de 14 h 00 à 16 h 00 à l'école de musique**, rue de la Ville Orien.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Cécile KEUER** au 06.83.33.41.64 ou lui transmettre un message à l'adresse suivante : keuer.cecile@neuf.fr

Bonne rentrée musicale à tous !



« **LA CLE DE SOL** » vous propose des cours pour enfants et adultes d'Accordéon diatonique, de Batterie, de Guitare (Classique, folk, Electrique, Basse), de Piano et Synthétiseur

Assemblée générale et inscriptions **jeudi 11 septembre 2008 à 20h30**
Salle du Foyer Rural à Hénanbihen
Début des cours **le 15 septembre 2008**
Renseignements Mr. Laurent Thibaudeau, tél. 02 96 50 40 18



DANSE BRETONNE: GROUPE FOLKLORIQUE "EMERAUDE"

Initiation aux danses traditionnelles : mercredi de 14h à 16h30 - Salle d'Armor à Saint Cast

Reprise des cours mercredi 10 septembre. Cotisation 10 € pour l'année.

Venez nous rejoindre pour passer des moments agréables au son des accordéons diatoniques et des flûtes.

Renseignements: Andrieu Danièle Présidente 02 96 41 61 97
Doré Arlette Vice-présidente 02 96 41 00 00





L' ASSOCIATION DE TAI CHI TAOISTE de MATIGNON vous propose :

une « porte ouverte » le **dimanche 7 septembre de 10h à 16h**. à la salle des fêtes de Matignon : Au cours de cette journée : démonstration, initiation, documentation.

Cette discipline d'origine chinoise s'adresse à tous. Une pratique régulière aide à lutter contre le stress et a un effet bénéfique sur la santé. L'apprentissage consiste en une suite de mouvements lents qui apportent une détente physique et mentale. Chacune peut progresser à son propre rythme, au sein d'une atmosphère généralement très amicale.

Les cours reprendront le :

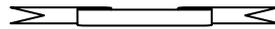
- **mercredi 17 septembre de 10h30 à 12h à la salle des fêtes de Pléboulle**
- **et le jeudi 18 septembre de 18h45 à 20h15 à la salle des fêtes de Matignon.**



Les deux premiers cours sont gratuits.

Renseignements au 02.96.41.52.93. ou 02.96.41.20.90.

Evelyne MORICE



RANDONNEE CASTINE



JEUDI 4 SEPTEMBRE

Circuit sur ST BRIAC 8 et 12 KM. Rendez vous habituel à 13H30 Parking de la mairie de St Cast.

Départ rando : parking entrée de ST BRIAC à gauche après traversée du pont.

La ville aux trigots, ville carrée, la fosse, pointe de la garde guérin et GR 34 par la cote.

Responsables : André Lerondeau 02 96 41 68 63 Lucien Lesaichere 02 96 41 65 04.

JEUDI 11 SEPTEMBRE

Journée pique nique. Départ à 9 H 30 parking Mairie.

Circuits de 8 et 14 km sur ROTHENEUF et ST COULOMB

Pointe l'anse des Chevrets, ile bénard, pointe du Meinga. - Responsables : Y. Lefevre 02 96 41 07 98, J. Fesard 02 96 41 62 73 et G.Langlois 02 96 41 09 10

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Circuit 8/9 Km sur ST CAST dans le cadre de la commémoration de la bataille de ST CAST

Réseau VAR .R/V habituel 13 H 30 parking mairie.

Responsables : Thérèse Dalle 02 96 41 91 51 Maryse Mouret 02 96 41 95 34

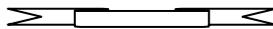
JEUDI 25 SEPTEMBRE

Circuit d'environ 10 Km sur TADEN.

R/V habituel 13 H 30 parking mairie

Responsables : Jacques Fournier : 02 96 41 62 56 Lucien Lesaichère 02 96 41 65 04

André LERONDEAU - Président



L'ASSOCIATION D2E en septembre

27 septembre 08 : Visite de SILFIAC avec guide. (Dernières inscriptions)

Située en centre Bretagne à mi distance entre Pontivy et Rostrenen, cette petite commune évolue dans le cadre du développement durable, et valorise son action par un programme de découvertes.

- Parc éolien du Savello.
- Lotissement éco citoyen Oglenn Ar Vourc'h et système d'assainissement .
- Village vacances de l'association LVT.
- Site touristique de Pont Samoël.

Durée 1 journée. Départ prévu de St-Cast à 9 h 30 et retour à 19 h .

Participation 35 € / pers. (y compris : voyage, repas en crêperie, guide)

Contactez avant le 5 septembre Maurice Lorient 0296411777 – 0632700056

28 septembre 08 : Forum des associations à la salle d'Armor

Participation et présentation de nos activités.

d2e.sclg@orange.fr

Gilbert Lamballais – Président



ECLD « PAROLES D'UN SOIR »

« 1758 : L'ARCHITECTURE DU SIECLE DES LUMIERES SUR LA COTE D'EMERAUDE »

Dans le cadre de la commémoration de la bataille de Saint-Cast, l'ECLD propose une conférence donnée par **Anne Subert**.

Formée en histoire de l'art, l'intervenante s'est plus particulièrement penchée sur l'architecture de notre région : le pays de Dinan, la Côte d'Emeraude... L'approche est d'autant plus intéressante qu'Anne Subert s'attache à inscrire ses connaissances dans un contexte plus large, tant au plan chronologique qu'à l'intérieur de situations définies, à une époque particulière. Elle s'applique ainsi à faire découvrir et comprendre les dynamiques culturelles d'une époque, les correspondances entre différentes formes d'art, leur résonance avec les us et coutumes d'alors, et les diverses influences.

Comment l'architecture française a-t-elle pénétré dans notre région au siècle des Lumières et plus précisément, qu'en était-il des monuments au temps de la bataille de St-Cast, postérieurement aux belles constructions malouines de l'architecte Garangeau ?

Parce qu'elle observe une certaine indigence -peut-être- dans les constructions de l'époque et aujourd'hui -sûrement- dans les savoirs en la matière, Anne Subert souhaite que cette conférence soit aussi un lieu d'échanges avec les érudits locaux, une invitation à ouvrir avec elle des pistes de recherche.

Conférence le Vendredi 5 Septembre 2008, salle d'Armor, à 20h 30. Entrée gratuite.



CLUB DES PIERRES SONNANTES

Mardi 2 septembre : réunion du conseil d'administration à 10 h 15 à la salle d'Avaugour

Clubs ordinaires : mercredis 3 et 17 septembre : jeux divers (cartes, scrabble etc...) à 14 h à la salle des Pierres Sonnantes – Goûter en fin d'après-midi

Marche : mercredis 10 et 24 septembre – Rendez-vous à 14 h place de l'église.

Scrabble : tous les mardis à partir du 2 septembre à 14 h à la salle d'Avaugour : scrabble en duplicata ou classique ouvert à tous les adhérents.



Encadrement : tous les jeudis à compter du 4 septembre à 14 h salle d'Avaugour, atelier d'encadrement animé par Mme ROCHE.

FEST NOZ : samedi 13 septembre à 21 h salle d'Armor grand Fest Noz du 250^{ème} anniversaire de la Bataille de St Cast. A partir de 19 h, restauration sur le parking de la salle d'Armor : galette-saucisses, crêpes, cidre

Mercredi 8 octobre : à 12 h salle des Pierres Sonnantes, repas des anniversaires du 3^{ème} trimestre - Tarif : 12,50 € (apporter son couvert) - Inscriptions avant le samedi 4 octobre auprès de : Marie-Thérèse OLERON au 02.96.41.07.45 - Odile HAMONIAUX au 02.96.41.20.35



DON DU SANG

Merci à tous les donneurs de St-Cast !

Au nom des malades transfusés, le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang Bretagne et l'Association pour le Don de Sang Bénévole du canton de Matignon, remercient les personnes qui se sont présentées aux collectes, les 21/07/08 et 11/08/08 pour offrir leur Sang. Grâce à leur geste solidaire, 121 personnes ont pu être accueillies, le 21 juillet et 130 le 11 août.



Les prélèvements sont analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soin bretons. Chaque jour, 500 dons de sang sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire les besoins des malades.

Prochaine collecte, le 2 octobre, à la salle des fêtes de Matignon.

ATELIER des ARTS PLASTIQUES - Dessin Peinture Sculpture

Après deux mois de repos, l'atelier va reprendre ses activités de dessin, peinture et sculpture

Pour le dessin et la peinture les cours reprendront le Samedi 27 septembre de 14 heures à 15 heures pour les enfants et de 15 heures 30 à 17 heures 30 pour les adultes.

Pour la sculpture la date sera communiquée ultérieurement. L'an dernier les cours étaient le Mercredi de 14 heures à 16 heures, nous pourrions envisager une modification selon la demande lors des inscriptions

Restant à l'écoute de toutes suggestions possibles, les personnes intéressées par des cours de dessin un autre jour de la semaine et un autre horaire peuvent nous contacter au 02 96 41 92 63 (le soir de préférence) ou écrire ATELIER des ARTS PLASTIQUE Mairie Annexe du Guildo - 22380 SAINT-CAST le GUILDO. A savoir que pour créer un autre cours un minimum de 15 personnes seront nécessaires.



La Présidente - M. COHAS



CLUB DES PETITS POINTS CASTINS



Reprise des activités broderie le vendredi 26 septembre à 14 h salle de la Mairie annexe à Notre dame du Guildo.

Renseignements et inscriptions : Annie LE BLANC au 02.96.41.99.09 // 06.75.41.97.67

JE BRODE ET VOUS ?

La présidente – Annie LE BLANC



AMICALE SPORTIVE – CLUB DE GYM ET DE YOGA

Chaque semaine, nous assistons à des séances de gymnastique douce, dite d'entretien, mais tonique.

Vous pouvez également suivre des cours d'initiation au yoga pour vous entraîner à la relaxation.

Salle d'Armor – Bd de la mer

Chaque mardi : cours de gym de 14 h à 15 h (reprise des activités le mardi 16 septembre)

Initiation au yoga de 15 h 15 à 16 h 15

Nouveauté : chaque vendredi cours de gym de 11 h à 12 h (début des cours le vendredi 19 septembre)

Les cours sont assurés par une monitrice diplômée EPMM sports pour tous.

Inscriptions sur place : 1 séance par semaine de Gym ou Yoga : 60 € par an

1 séance par semaine de gym et de yoga : 80 € par an

2 séances de gym par semaine : 100 € par an

2 séances par semaine de gym plus 1 séance de yoga : 120 € par an

Se munir d'un certificat médical.

Pour tout renseignement, contacter Madame BRIAND au 02.96.41.93.50

La Présidente - Micheline BRIAND



LE KARATE POUR TOUS

Il n'y a pas d'âge pour pratiquer le karaté, les enfants y trouveront une pratique éducative et ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux. Le karaté (sport complet en toute sécurité à apporter à chacun bien-être, activité physique complète, confiance en soi, moyen de self-défense à travers les bienfaits d'une pratique régulière. Les féminines et les séniors sont de plus en plus les bienvenus.

Le « KARATE CLUB DE MATIGNON » affilié à la Fédération Française de Karaté et disciplines associées est une association de 1901. Les cours sont dispensés par un enseignant diplômé et ses assistants. Les cours débuteront le 17 septembre 2008 à la salle des sports sous le tennis, rue du Dr Jobert.

- les mercredis après-midi pour les enfants 19 h – 20 h 30 – adolescents et adultes
- les vendredis 19 h 30 à 21 h – adolescents et adultes, enfants « mini ceinture orange »
- pour tous renseignements : 02.96.41.56.72 ou 02.96.41.08.70.

Pierre NARBONNE – Président

RAPPEL HORAIRE GARDERIES

**Ecole les Hortensias / A. Savary
SAINT CAST**

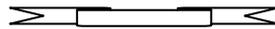
Renseignements au 02.96.41.96.25
(école A. Savary)
02.96.41.98.82 (école les
Hortensias)
Garderie matin (7 h 30 – 9 h) et soir
(16 h 30 – 19 h)

**Ecole Sacré-Cœur / Chez-Nous
SAINT-CAST**

Renseignements et inscriptions le
soir après la classe ou sur rendez-
vous. Tel. 02.96.41.82.76.
Garderie matin (7h45 – 8h45) et
soir (17h – 19h)
Etude surveillée pour les élèves de
CE/CM (de 17h à 18h).

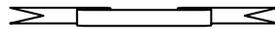
Ecole Notre-Dame LE GUILDO

Renseignements et inscriptions le
soir après la classe ou sur rendez-
vous. Tél. 02.96.41.03.02.
Garderie municipale matin (7 h 35 –
9 h) et soir (16 h 30 – 19 h)



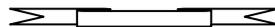
RAPPEL INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE

Les parents n'ayant pas reçu l'imprimé d'inscription aux cantines scolaires municipales à compter de la rentrée scolaire 2008/2009 peuvent retirer un imprimé en Mairie.
Renseignements au 02.96.41.80.18



LE TELEGRAMME

Recherche un correspondant de presse local sur le canton de Matignon – travail complémentaire
Contact : 02.96.31.31.56

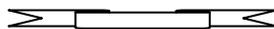


COLLECTE PLASTIQUE A L'ATTENTION DES AGRICULTEURS

La collecte se déroulera du 10 au 17 septembre 2008.
Sont concernés : les bâches d'ensilage secouées, pliées, ficelées et les films d'enrubannage secoués.
Les agriculteurs peuvent déposer les plastiques aux heures d'ouverture des dépôts locaux ci-dessous :

Coop la Paysanne	Matignon
Cultivert Coppagri	Lamballe
Coop la Paysanne	Pluduno

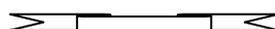
Un bon de réception vous sera remis.



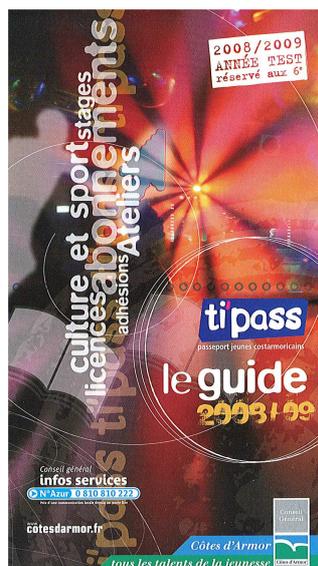
TIBUS

0 810 22 22 22 : un numéro d'appel unique pour :

- ⇒ S'informer sur les transports collectifs en Côtes d'Armor
- ⇒ (les horaires Tibus mais aussi les circuits scolaires, les correspondances avec la SNCF, les réseaux urbains ...)
- ⇒ Réserver ses transports à la demande
- ⇒ Signaler les objets perdus
- ⇒ Se renseigner sur les tarifs



TI PASS



Ti'pass est un nouveau dispositif à destination des jeunes mis en place par le Conseil Général des Côtes d'Armor. Il prend la forme d'un chéquier, d'une valeur de 70 €, que les jeunes Costarmoricains sont invités à utiliser pour leurs loisirs culturels et sportifs.

Pourquoi Ti'Pass ? Dans le cadre de ses politiques en faveur des jeunes, le Conseil Général souhaite faciliter l'accès de tous aux loisirs ainsi que la découverte et la sensibilisation aux différentes pratiques culturelles et sportives.

Pour qui Ti'Pass ? 2008/2009 s'affiche comme une année « test » durant laquelle les 7000 élèves de niveau 6^{ème} du Département se verront attribuer, dès la rentrée 2008, un chéquier personnel. A terme, le dispositif pourra s'étendre aux autres collégiens.

Comment Ti'Pass ?

- pour le jeune : chaque collégien reçoit son chéquier d'une valeur de 70 € (distribué à la rentrée par le collège). Il utilise le nombre de chèques qu'il souhaite pour régler la ou les activités qu'il choisit. Il lui suffit

de présenter son ou ses chèques au (x) prestataire(s) concernés. La liste est disponible en mairie.

Ce dispositif, expérimental du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009, fera l'objet d'une convention entre la commune et le département.



EMMAÜS

Le dépôt Emmaüs, route de Matignon, sera fermé exceptionnellement le samedi 13 septembre 2008 en raison des fêtes du 250^{ème} anniversaire de la Bataille de Saint-Cast



RECONDUCTION DES MESURES DE REMBOURSEMENT DE LA TIPP-TICGN

Le Ministère de l'Agriculture a annoncé la reconduction des mesures de remboursement partiel de taxe de consommation sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles, pour le premier semestre 2008.

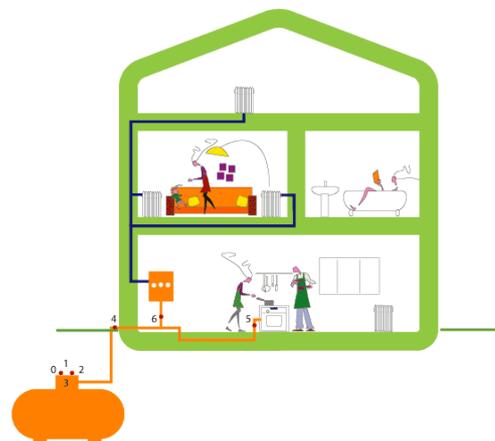
Pour la campagne de remboursement allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, un formulaire commun aux trois demandes (fuel domestique, fuel lourd et gaz naturel) peut dès à présent être demandé :

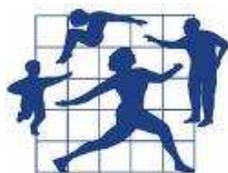
- auprès de votre Mairie,
- auprès de votre centre comptable,
- auprès de la Chambre d'Agriculture et des organismes professionnels agricoles.

Il est également disponible sur le site Internet du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (www.agriculture.gouv.fr) et sur celui de la Préfecture des Côtes d'Armor (www.cotes-darmor.pref.gouv.fr)

Les dossiers de demande d'aide devront être déposés dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives auprès de la Trésorerie Générale des Côtes d'Armor – cellule remboursement TIPP – 17 rue de la gare BP 2366 – 22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1

Les dossiers devront être déposés avant le 15 octobre 2008.





ASSURANCE MALADIE

La caisse Primaire d'Assurance maladie des Côtes d'Armor change de numéro d'appel.

A compter du 1^{er} juillet 2008, les usagers Costarmoricains devront composer le **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)



ALLOCATIONS FAMILIALES

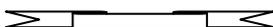
A partir du 1^{er} janvier 2009, le calcul des prestations servies par la caisse d'Allocations familiales interviendra désormais au 1^{er} janvier de chaque année.

Cette mesure vise à simplifier les démarches des allocataires. En effet, ils n'ont plus à déclarer leurs ressources annuelles à la CAF. Celles-ci seront directement fournies en Octobre par les impôts, pour le calcul des prestations à compter du 1^{er} janvier de l'année suivante.

- ✚ Une déclaration de revenus aux impôts suffit même si la personne n'est pas imposable
- ✚ Les prestations sont calculées pour une année civile entière, sauf modification de la situation familiale ou professionnelle des allocataires

QUETE DU SOUVENIR FRANCAIS

Elle se tient le 1^{er} Novembre traditionnellement aux portes des cimetières et est autorisée sur l'ensemble du territoire par arrêté préfectoral.



EMPLOI DU TEMPS DES **ESPACE-JEUX** et des **ATELIERS** du RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES **SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008**

Jour	Lieu- espace-jeux ou atelier	Horaire
Lundi 1 ^{er} septembre	MATIGNON – atelier jeux d'eau- Maison de la Petite Enfance Pensez à une tenue de rechange pour les enfants et peut-être vous !	9h30-11h30
Mardi 2 septembre	PLEVENON -atelier manipulation-salle des fêtes Manipulation de graines, pâtes, riz, sable...	9h30-11h30
Vendredi 12 septembre	CREHEN-visite d'une FERME sortie inter-relais 	10h-12h puis pique-nique Sur inscription
Lundi 15 septembre	MATIGNON – atelier psychomotricité- Maison de la Petite Enfance	9h30-11h30
Mardi 16 septembre	HENANBIHEN - espace-jeux- garderie péri-scolaire	9h30-11h30
Du Lundi 29 septembre au vendredi 3 octobre	Semaine du FESTIVAL PREMIERS EMOIS Festival organisé pour l'Association Théâtre en rance de Saint-Helen, destiné aux enfants de moins de 4 ans.	Renseignements au verso
Du lundi 13 au vendredi 17octobre	Semaine Nationale du GOUT Lundi 13 : confection d'un gâteau-FREHEL- salle de la grande abbaye 2 groupes de 8 enfants : 09h30-10h30//10h30-11h30 Mardi 14 : jeux de devinettes sur le goût et les odeurs-SAINT-POTAN- garderie péri-scolaire- les enfants goûteront différents aliments et selon l'âge, essaieront de les deviner !	Gâteau : sur inscription Goût /odeur : 9h30-11h30





Les cartables reprennent le chemin de l'école



L'été est fini et c'est la rentrée pour chacun d'entre nous et en particulier pour les enfants. Les classes vont à nouveau connaître, après deux mois de silence, cette animation qui leur est si caractéristique. La tête encore remplie de doux souvenirs, les enfants vont retrouver livres et cahiers.

Tout d'abord, un petit retour en arrière, souvenez-vous

*« Deux et deux quatre
Quatre et quatre huit
Huit et huit font seize ...
Répétez ! dit le maître ... »*

Ainsi s'exprimait Jacques Prévert dans « Page d'écriture ».



Les années passent, les méthodes pédagogiques évoluent mais le même souhait nous habite tous : faire en sorte que nos enfants apprennent à lire, écrire et compter tout en s'épanouissant car l'école est une chance et non une punition, mais cela, nous le découvrons parfois plus tard...

Car les choses ne se déroulent pas toujours comme on le voudrait. En effet, certains enfants ne ressentent pas l'école comme un bienfait. Qui n'a pas entendu une fois dans sa vie un enfant dire : « Je n'aime pas l'école ». En fait, très souvent, il n'a tout simplement pas compris ce qu'on attend de lui et ce qu'on veut lui donner. Et pourtant, parfois, il faut peu de choses pour provoquer ce petit déclic qui va alors illuminer son visage : « Ça y est, va-t-il penser, j'ai compris ! ». Et de suite, tout devient alors facile et plaisant car il a tout simplement pris confiance en lui.

Alors, si c'est si facile, comment faire pour éviter cette spirale infernale qui aboutit à ce qu'on appelle « échec scolaire », terme traumatisant, autant pour les enfants que pour les parents. Tout d'abord, ne jamais « baisser les bras » et ne pas se décourager puis unir nos efforts pour aider ces enfants qui, en fait, ne demandent que cela.

Roger, instituteur à la retraite résidant au Guildo, l'a bien compris. C'est pourquoi il s'est proposé, il y a deux ans, pour l'aide aux devoirs. Mi-septembre, Roger reprendra bien évidemment du service et comme l'an passé, cela se déroulera à la garderie du Guildo. Mais Roger voudrait aller plus loin : mettre en place un vrai soutien scolaire pour les enfants qui en ont besoin mais il est difficile de se lancer tout seul

dans une telle aventure. Aussi, il souhaiterait constituer un petit groupe (structure municipale ou une association) avec deux ou trois autres personnes qui accepteraient elles aussi de consacrer un peu de leur temps à ces enfants, l'idéal étant de pouvoir proposer le même service à Saint-Cast et au Guildo. Lorsque Roger évoque ses souvenirs, il ne peut le faire sans une certaine émotion. Existe-t-il en effet une plus belle récompense que le sourire d'un enfant qui a appris, compris quelque chose qui, jusque là, lui était complètement hermétique ?

Alors, si vous souhaitez rejoindre Roger dans cette belle initiative que nous ne pouvons qu'encourager, n'hésitez pas à le contacter afin d'échanger plus amplement sur le sujet avec lui :

Roger Bayle au 02 96 41 20 93

Tout comme nous avons commencé avec Jacques Prévert, nous terminerons ce petit article avec lui, avec une pointe d'espoir, en évoquant celui qu'il appelait « Le cancre »...

**« Il dit non avec la tête
Mais il dit oui avec le cœur
Avec des craies de toutes les couleurs
Sur le tableau noir du malheur
Il dessine le visage du bonheur. »**



Et profitons également de cette « page d'écriture » pour remercier Roger.

Armelle Kerromès

LE DOSSIER DU MOIS

Les quartiers se réuniront avant décembre : prenez-en bonne note ... !

Quel nom donner à ces réunions ? En quoi ça consiste et qu'attendons-nous de ces rencontres ? Afin de répondre à toutes ces questions et d'initialiser la démarche, un groupe de travail a été constitué. En font partie Bernadette Cador, Annie Leblanc, Jean-Bernard Barré, Jean-Luc Dufour, Ange Montfort et Armelle Kerromès, parité oblige ! Voici le résultat de notre réflexion.

Notre première tâche a consisté à **découper le territoire de Saint-Cast-le-Guildo** en zones géographiques présentant une certaine cohérence malgré plusieurs contraintes : l'étendue géographique de la commune, la répartition de la population sur le territoire communal, les intérêts communs entre certains quartiers limitrophes, etc. Le découpage a ainsi abouti à 6 quartiers qui sont délimités dans la mesure du possible par des repères physiques, facilement identifiables sur le terrain (axes routiers, cours d'eau, etc.). Certes, ce découpage est une proposition parmi tant d'autres et peut très bien ne pas recueillir l'approbation de tous. Mais il fallait faire un choix et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire en cherchant l'harmonie qui nous semblait la mieux adaptée à notre commune. Ce découpage vous est présenté en annexe. Pour ceux qui souhaitent l'étudier plus précisément, il est également consultable dans un plus grand format à l'accueil des deux mairies.

La 2^{ème} étape fut d'établir le **calendrier de ces rencontres**. Celles-ci se dérouleront toutes un vendredi soir à 20 heures. En voici le planning :

- Quartier 1 : le 17 octobre (salle des Pierres Sonnantes)
- Quartier 2 : le 7 novembre (même salle)
- Quartier 3 : le 28 novembre (même salle)
- Quartier 4 : le 24 octobre (salle d'Armor)
- Quartier 5 : le 14 novembre (même salle)
- Quartier 6 : le 21 novembre (même salle)

Maintenant que le décor est planté, entrons un peu plus dans le détail. Tout d'abord, nous avons choisi d'appeler ces rencontres « **Conseils consultatifs de quartiers** ». En quoi cela consiste-t-il et **quel est leur rôle ?** Le Conseil consultatif de quartier est un lieu d'échange d'information entre la population, le conseil municipal et la mairie. C'est également un lieu de proposition pour améliorer la qualité de vie et renforcer le lien social sur le quartier mais aussi un lieu de consultation sur les projets qui ont un impact sur le quartier.

Ce moment d'échanges privilégié entre les administrés d'un même quartier et les élus a donc un double objectif : impliquer chacun d'entre nous dans la vie communale et assurer un même niveau d'information pour tous. Mais il est évident que cette démarche ne peut être intéressante qu'à deux conditions :

- d'une part, il est nécessaire qu'elle suscite de l'intérêt parmi la population,
- d'autre part, que la participation de chacun se fasse dans un esprit constructif.

En d'autres termes, il est nécessaire que vous veniez nombreux aux rendez-vous que nous vous proposons mais aussi que vous veniez avec vos idées et vos propositions. Rassurez-vous, vous pourrez bien évidemment exprimer vos regrets ou vos reproches mais nous attendons avant tout de votre part une présence active et positive.

Pour organiser ces réunions, nous proposons que **chacun des quartiers** soit représenté par un **groupe référent**, composé de 3 ou 4 personnes qui seraient les interlocuteurs privilégiés du quartier. Celles-ci désigneront alors elles-mêmes le référent « **titulaire** » qui sera en quelque sorte le représentant du quartier. Nous avons volontairement écarté la possibilité que ce référent soit un membre du conseil municipal. Il nous a semblé en effet plus intéressant et pertinent que ce référent soit l'un d'entre vous. Il sera donc nommé sur la base du volontariat. Si plusieurs d'entre vous se manifestent pour faire partie du groupe référent d'un même quartier, nous leur laisserons le soin de discuter ensemble afin de se mettre d'accord sur les 3 ou 4 personnes à retenir. Ceci nécessite donc que nous précisions le rôle que ces référents seront appelés à jouer.

Leur rôle peut se décliner en 3 étapes :

- Avant les réunions : Ce sont les référents que les habitants du quartier contacteront afin de leur faire part des thèmes ou questions qu'ils souhaitent voir abordés lors des conseils consultatifs de quartiers mais aussi de leurs suggestions. Après avoir recueilli l'ensemble de vos propositions, les référents en feront donc part aux membres du groupe de travail afin de permettre une meilleure préparation des réunions. Connaissant bien le quartier et ses habitants, ils pourront également, s'ils le souhaitent, apporter des éléments complémentaires d'informations ce qui permettra de mieux cibler les attentes des habitants.
- Durant la réunion : Là aussi, ils peuvent être amenés à jouer un rôle actif. Ainsi, au début de la réunion, on peut imaginer que le référent titulaire présente l'ensemble des idées, remarques ou questions qui lui ont été adressées. A l'issue de cette synthèse, le débat pourra commencer.
- Après la réunion : Il nous semble important que le rôle des référents se poursuive au-delà de la 1^{ère} rencontre. Il serait en effet pertinent qu'ils continuent à assurer ce rôle un certain temps, la durée étant à déterminer avec chaque intéressé. Les habitants garderaient ainsi les mêmes interlocuteurs privilégiés à qui ils pourraient s'adresser si nécessaire. Dans la mesure où ces réunions recueillent un vif succès, ce dont nous ne doutons pas ..., nous envisageons de les renouveler à raison de deux par an. Les référents seraient donc associés à leur préparation.

Pour se faire connaître ou pour avoir de plus amples renseignements sur le rôle des référents, les personnes intéressées peuvent contacter les membres du groupe :

- Bernadette Cador : 02 96 41 84 43 ou cador.jean@neuf.fr
- Annie Leblanc : 02 96 41 99 09 ou annieleblanc@aol.com
- Jean-Bernard Barré : 02 96 41 00 27 ou barre.jeanbernard@orange.fr
- Jean-Luc Dusfour : 06 07 49 99 96 ou dusfourjeanluc@aol.fr
- Ange Montfort : 02 96 41 09 69
- Armelle Kerromès : 02 96 81 04 88 ou a.kerromes.saintcastleguildo@orange.fr

Une fois ces référents identifiés, la population sera bien évidemment informée du résultat par le biais du bulletin municipal d'octobre ou la presse et dès lors, les référents pourront commencer à intervenir. Nous souhaiterions que les référents soient connus pour le **30 septembre au plus tard** afin d'avoir suffisamment de temps pour préparer les conseils consultatifs de quartiers dans les meilleures conditions possibles.

Concernant maintenant **le contenu de ces réunions**, que pourrait-il être ? Comme annoncé précédemment, les habitants sont acteurs et participent de ce fait aux sujets à traiter. L'ordre du jour sera donc fixé en fonction des sujets, questions, propositions, etc. recueillis par les référents via la population. C'est pourquoi une fois les groupes référents constitués et les référents titulaires nommés, une réunion leur sera proposée le lundi soir 6 octobre afin d'organiser ensemble ces futures rencontres. Dans le cas où aucune proposition ne nous serait adressée, nous choisirons alors un thème principal pour les 1^{ers} conseils consultatifs ce qui ne nous empêchera pas de consacrer un temps aux questions/réponses sur d'autres points.

En conclusion et vous l'aurez bien compris, ces conseils consultatifs de quartier sont une façon parmi tant d'autres de décroiser nos quartiers afin que chacun puisse s'exprimer et faire part aux autres de ses remarques ou propositions. Être spectateur, c'est bien mais être acteur, c'est tellement mieux ... C'est souvent avec des petites choses, des petits riens que nous réussissons à construire des projets plus ambitieux comme améliorer la vie au quotidien de certains en favorisant l'entraide par exemple, le but étant d'identifier des actions au service de tous où chacun aura un rôle à jouer. Nous comptons sur vous et n'hésitez pas à contacter l'un d'entre nous pour en savoir plus. A bientôt.

Armelle KERROMES et les membres du groupe

TRIBUNE LIBRE
LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE AU POINT SUR L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Le 11 avril dernier le conseil municipal était réuni pour étudier et voter le budget communal 2008, premier budget de l'équipe municipale élue le 16 mars.

Au cours de la séance quelques commentaires, repris largement dans la presse, pouvaient laisser croire que la santé financière de la commune était très dégradée et qu'en particulier l'endettement était devenu très inquiétant laissant sous-entendre que cette situation provenait de la mauvaise gestion financière de l'équipe municipale sortante.

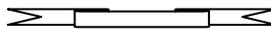
Il s'agit là d'une **contre vérité** qui discrédite le maire sortant et son équipe car la vérité est ailleurs. Les quelques chiffres qui suivent issues des comptes officiels de la commune, contrôlés et validés par les services de l'état, démontrent la très bonne santé des finances de la commune.

↪ **Le coefficient d'endettement** (annuité de la dette comparée aux recettes de fonctionnement) est passé de **28,28%** en 2002 à **12,59%** en 2007 soit une division par 2 en six ans.

↪ **L'annuité de remboursement par habitant** (recensement de 1999) qui se montait à **215€** en 2002 n'était plus que de **122€** en 2007. A noter que ce montant aurait été très inférieur en se basant sur le recensement de 2007.

↪ **La durée de remboursement de la dette** est passée de **8,3 ans** en 2002 à **5,7 ans** en 2007, sachant que pour les experts des finances municipales une durée de 8 ans est considérée comme acceptable. (pour mémoire cette durée dépassait les 20 ans en 1995)

Daniel ROYAN Conseiller Municipal de la minorité, 1^{er} Adjoint au Maire de 2001 à 2008.



« POUR UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE »

Le questionnement porte ses fruits : Merci à notre majorité municipale d'avoir répondu à nos interrogations dans le précédent bulletin municipal !

Cependant : certaines réponses nous étonnent :

Quelle réunion de Conseil Municipal a « confirmé » la rénovation à l'identique de l'église de Notre Dame du Guildo... alors que nous avons proposé, dans notre campagne, une solution beaucoup moins onéreuse ?

Quelle réunion du Conseil Municipal a « confirmé » le projet de complexe restaurant-hôtel de la salle d'Armorau mépris de la population qui avait exprimé son souhait d'en conserver la propriété ?

Quelle réunion du Conseil Municipal a « confirmé » l'objectif de création d'une maison de retraite sur fonds privés.... alors, qu'à l'évidence une telle réalisation irait à l'encontre de ce que nous souhaitons puisqu'une structure privée c'est l'assurance de la « NON mixité sociale » ?

Il semble qu'il y ait confusion entre « bilan des engagements électoraux de la majorité » et « décisions d'une équipe municipale en place » !.

C'est une dérive qui ne doit pas se poursuivre !

Nous serons vigilants quant au respect de la démocratie municipale !

Marie-Reine TILLON, Ange MONTFORT, Jean-Luc DUSFOUR, Josy ALLORY, Lolita ISERN, René LORRE, Olivier COJEAN, Gilbert MESNARD

1758-2008
250^{ème} anniversaire de la Bataille de Saint-Cast



N'ATTENDEZ PAS 2058 LE TRICENTENAIRE DE LA BATAILLE DE SAINT CAST POUR CELEBRER CET EVENEMENT MARQUANT L'HISTOIRE DE VOTRE COMMUNE !

**NE MANQUEZ PAS LES FESTIVITES
DU 250^{ème} ANNIVERSAIRE**

DU 10 AU 14 SEPTEMBRE PROCHAIN !

Les 13 et 14 septembre, Saint-Cast le Guildo se prépare à accueillir de nombreux spectateurs pour ce week-end de commémoration qui se veut mémorable : défilé costumé dans les rues de la ville accompagné des groupes de renom comme *le Bagad de Lann Bihoué* ou encore *le Pipe band de Saint-Brieuc*, parade nautique, fest-noz, concert classique à l'église, exposition du 10 au 14 septembre et bien sûr un grand spectacle son et lumière créé spécialement pour cet anniversaire.

Programme détaillé disponible à l'Office de Tourisme, à la Mairie et dans de nombreux commerces de Saint-Cast le Guildo.

Nous recherchons toujours des figurants pour le spectacle du 13 septembre au soir. Inscrivez vous auprès de Julie LEVIS : 06 74 52 72 29, email : 1758@saintcastleguildo.fr



Samedi 6 septembre, rendez-vous sur France Bleu Armorique de 9h à 12h pour l'émission « Détour en Armorique » en direct de Saint-Cast le Guildo...

Chargée de mission
Julie LÉVIS

Comité de Pilotage
Jean-Pierre VALES